



DÉCRYPTAGE

L'autoconsommation devient presque rentable en France



Posté le 20 décembre 2017 par Pierre Thouvez dans [Énergie](#)

Les résultats de l'appel d'offres « autoconsommation » ont été rendus publics la semaine dernière. Il se caractérise par une baisse significative (-70%) des subventions accordées aux producteurs d'énergie grâce à la baisse des coûts du photovoltaïque. Produire sa propre électricité n'a jamais été aussi économique en France.

Le solaire brille

Le mécanisme d'appel d'offres « autoconsommation » a été mis en place en 2016 par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour développer les installations de puissance intermédiaire (entre 100 et 500 kW) en autoconsommation. Quelque 50 MW étaient en jeu et aucune technologie n'était privilégiée. Pour autant, le solaire photovoltaïque a remporté absolument tous les projets. Les candidats ont demandé en moyenne une aide financière de 7,90 €/MWh, soit bien moins que lors du précédent appel d'offres (40,80 €/MWh). La chute des prix des modules PV, due à la situation actuelle de surproduction mondiale, explique en grande partie la domination totale du photovoltaïque sur les autres technologies renouvelables.

Selon le cabinet Finergreen, qui a analysé les résultats, les supermarchés sont largement présents, et remportent sur cette tranche près de la moitié des projets (71). Parmi les enseignes de grandes surfaces, le groupe Carrefour en gagne 31 et plus de 15MWc, soit environ 30% du volume total de l'AO. A noter également que le taux d'autoconsommation moyen des lauréats est évalué à 98%, ce qui signifie que la production d'électricité verte couvrira presque entièrement les besoins locaux des porteurs de projets.

Annonces en pagaille

Cet appel d'offres s'inscrit dans un plan gouvernemental plus large qui prévoit 9 sessions identiques sur 3 ans pour un total de production autoconsommée de 450 MW.

Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, a également annoncé d'autres appels d'offres pluriannuels portant sur des volumes de 1,45 GW par an sur une durée de 3 ans. Par ailleurs, un autre concours dit bi-technologique (éolien et solaire), est prévu pour septembre 2018 et portera sur des projets d'une capacité comprise entre 5 à 18 MW.

Ces annonces ont vocation à élever les capacités électriques renouvelables de la France qui est « *en retard sur ce sujet* », comme l'a rappelé Emmanuel Macron dimanche dernier, notamment en raison des longueurs des procédures et des recours administratifs, à l'instar de l'éolien. Selon la dernière étude de RTE, le gestionnaire de réseau, le taux de couverture moyen de la consommation par les énergies renouvelables (hydroélectricité comprise) a été de 17,9 %, soit en-deçà de l'objectif de 23% que s'est fixé la France pour 2020.

Romain Chicheportiche

Pour aller plus loin

Dans l'actualité

- > Laurence Tubiana analyse les avancées du combat climatique
- > One Planet Summit: quels nouveaux engagements ?
- > Le cri d'appel des petits Etats insulaires !
- > Quelle transition énergétique pour la Guyane ?
- > Photovoltaïque : vers l'atteinte des objectifs en 2018 ?
- > Énergie : la Blockchain peut-elle faire des étincelles ?
- > Le taux de retour énergétique, une mesure de l'efficacité sociétale des sources d'énergie

☰ Dans les ressources documentaires

> Ressources énergétiques et stockage



Posté le 20 décembre 2017 par Pierre Thouverez

CET ARTICLE SE TROUVE DANS LE DOSSIER :

[One Planet Summit: Au-delà de l'envie ?](#)

ONE PLANET SUMMIT : LE BILAN

[One Planet Summit: quels nouveaux engagements ?](#)

[Solaire: les appels d'offres annuels passent à 2,45 GW!](#)

[Le cri d'appel des petits Etats insulaires!](#)

[Les États américains défient l'Amérique de Donald Trump](#)

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : L'ÉCHEC INTERDIT

[Laurence Tubiana analyse les avancées du combat climatique](#)

[La COP23 lance une année clé pour le climat](#)

[L'autoconsommation devient presque rentable en France](#)

[Les obligations vertes peuvent-elles verdir la finance ?](#)

LES DERNIERS COMMENTAIRES

💬 Le calvez T.

22 décembre 2017 à 15 h 53 min

Bonjour,

Amalgame entre Autoconsommation et Autoproduction :

« A noter également que le taux d'autoconsommation moyen des lauréats est évalué à 98%, ce qui signifie que la production d'électricité verte couvrira presque entièrement les besoins locaux des porteurs de projets. »

L'autoconsommation est le % de l'énergie produite par le panneau qui est consommée localement. Cela veut dire que le dimensionnement de l'installation permet de toujours consommer la quasi intégralité de l'énergie produite au moment où elle est produite (adéquation Besoin / Production).

Autoconsommation (%) = Production consommée sur place / production totale

98% d'autoconso est un score très performant puisque dans l'habitation, il tourne autour de 40% (sans stockage).

Si vous voulez connaître la part de la consommation totale couverte par les panneaux, c'est l'autoproduction qu'il faut calculer soit:
Autoproduction(%) = Consommation produite sur place / consommation totale

Thomas Le Calvez / BHC ENERGY

💬 Henri L.

21 décembre 2017 à 9 h 10 min

Le succès du mécanisme d'Appel d'offres mis en place par le Ministère du développement durable pour développer les installations photovoltaïques de puissance intermédiaire en autoconsommation (<http://www.cipcsp.com>) s'explique par le fait que les sites industriels ont de grandes surfaces de toitures, consomment l'électricité quasi continuellement (donc en journée aussi contrairement aux particuliers) et que ces entreprises sont sensibles aux subventions sans lesquelles le prix de revient du kWh électrique photovoltaïque serait trop élevé (<http://huet.blog.lemonde.fr/2017/05/11/le-soleil-le-vent-et-leelectricite/>). Cependant, l'utilité sociale de tels projets est inférieure à ce qu'elle serait si les mêmes montants étaient mobilisés dans le cadre de la coopération internationale avec le continent Africain, qui dispose d'un meilleur ensoleillement et où le taux d'électrification ne dépasse 25%.